

Fonctionnement du Séminaire de travail de midi

Ce séminaire de recherche est destiné à rassembler les chercheurs en droit intéressés à débattre des dernières recherches et des travaux en cours.

Le déroulement :

- Les réunions auront lieu pendant le déjeuner (12.45 heures - pas plus tard que 14 heures dans la salle de réunion du Bâtiment Souper, 148, Av de la Faïencerie) accompagnée de sandwiches et de boissons offerts par l'Université pour l'ensemble des participants.
- Une personne fera une présentation de 30 minutes, qui sera suivie par des échanges avec les participants.
- Les réunions se tiendront plusieurs fois par semestre. A chaque fois, la personne en charge de la présentation exposera un travail de recherche récent ou en cours. Les participants s'attacheront à entamer un véritable débat enrichi à travers leurs expériences et domaines de spécialités variés.

Les présentateurs :

- Les présentateurs seront invités soit parmi des personnes travaillant à Luxembourg soit parmi des visiteurs extérieurs. L'élément essentiel est le croisement des recherches en cours et des potentiels afin de déboucher sur des débats intéressants.
- Des suggestions de présentateurs peuvent être envoyées au Professeur Matthew Happold (matthew.happold@uni.lu).

L'objectif :

- L'objectif est de parvenir à une discussion animée et fructueuse à la fois pour le présentateur et pour les participants. Cela promouvra une culture de l'échange des idées et des approches juridiques à l'Université et au Luxembourg en général.

Information générale :

- Le programme des réunions et des invitations sera distribué à tous les chercheurs du Luxembourg potentiellement intéressés.
- Les langues des réunions sont le français, l'anglais et l'allemand. Le programme envoyé aux intéressés indiquera la langue choisie par le présentateur lors de la réunion. Les commentaires sont les bienvenus, et ce dans la langue choisie par le présentateur ou les autres langues

Inscriptions:

- Séminaire gratuit
- Maximum 40 personnes
- **Inscriptions** par email à fdef-colloques@uni.lu

Informations :

Mme Armelle Arnould - Tel: +352 46 66 44 6619



Séminaire de midi

Inspection du travail et sanctions en France : continuité et innovations

Par le Professeur Philippe Auvergnon
Université Montesquieu - Bordeaux IV

- Docteur en droit privé, Habilité à diriger les recherches,
- Directeur de recherche (DR1) au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS),
- Directeur du Centre de Droit comparé du travail et de la Sécurité sociale de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV,
- Professeur Auvergnon préside actuellement la section 36 «Normes et règles» du Comité national de la recherche scientifique qui réunit le droit et la sociologie.



**Mercredi 15 décembre 2010
de 12h45 à 13h45**

Faculté de Droit, d'Economie et de Finance
BRC 2.01 (2^{ème} étage)
148, avenue de la Faïencerie
L-2511 Luxembourg

Inspection du travail et sanctions en France : continuité et innovations

Le système français d'inspection du travail est fondé sur une compétence générale en matière de contrôle de l'application du droit du travail. Les pouvoirs de l'inspection du Travail en cas d'infraction sont singulièrement diversifiés même s'ils n'intègrent pas à proprement parler l'engagement des poursuites pénales ou la possibilité de sanctions administratives.

Le suivi de l'action répressive de l'inspection du travail reste difficile tout comme son articulation avec le monde de la Justice, ou encore ses rapports avec les partenaires sociaux. Il n'en demeure pas moins que l'inspection française a connu de réels changements au cours des dernières années et que le contrôle de l'application du droit du travail et les modalités de sanctions de son irrespect fait l'objet d'un certain nombre d'innovations (ex. décision d'arrêt de chantier, mesures alternatives aux poursuites pénales, processus d'inspection transnationale).

Carrière académique du Professeur Philippe Auvergnon

Philippe Auvergnon, Docteur en droit privé, Habilité à diriger les recherches, Directeur de recherche (DR1) au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), directeur du Centre de Droit comparé du travail et de la Sécurité sociale de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV.

Il préside actuellement la section 36 « Normes et règles » du Comité national de la recherche scientifique qui réunit le droit et la sociologie.

Philippe Auvergnon est par ailleurs notamment :

- Directeur du 'Bulletin de droit comparé du travail et de la sécurité sociale' (1999-2010)
- Chargé d'enseignement à l'Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (Lyon 1995-2010)
- Expert du Bureau international du Travail (BIT 2006-2010)

Auteur d'articles de doctrine en droit social, Philippe Auvergnon a contribué à diverses recherches contractuelles parmi lesquelles dans les dernières années : « Dialogue social et systèmes sociaux dans la zone euro – méditerranéenne » (programme européen MEDA, 2003-2004), « Le travail pénitentiaire en question » (Mission « Droit et Justice » et Conseil régional d'Aquitaine 2004-2006), « Les fonctions assurées par des inspecteurs du travail dans le système d'administration du travail en Afrique francophone subsaharienne » (BIT 2007), « Conflictualité sociale et nouveau droit des relations collectives » (Gvt Nouvelle-Calédonie 2008), « Handicap psychique et droit social » (MIRE 2008-2010).

Auvergnon a dirigé ou coordonné la réalisation de diverses publications, parmi lesquelles :

- « Liberté, égalité, fraternité, actualités en droit social » (Ed LCF 1990),
- « Le droit social à l'épreuve du SIDA » (MSH 1992),
- « Principes et droits fondamentaux en matière sociale » (Comptrasec 1994),
- « Encadrement juridique de la grève en Espagne et en France » (1997),
- « Union européenne et cohésion sociale » (MSH 1998),
- « L'Etat à l'épreuve du social » (Syllepse 1998),
- « L'insécurité de l'emploi, aspects comparatifs » (Comptrasec 2000),
- « Droit et emploi en Europe du Sud : la convergence dans la différence » (MSH 2000),
- « Les juges et le droit social, approche comparative » (Comptrasec 2002),
- « La contractualisation du droit social » (2003),
- « Regards comparatistes sur la représentation collective en droit social » (2004),
- « Quelle responsabilité sociale pour l'entreprise ? » (2005),
- « Le travail pénitentiaire en question, approche juridique et comparative » (LdF 2006),
- « L'effectivité du droit du travail : à quelles conditions ? » (2^{ème} éd. PUB 2008),
- « Genre et droit social » (2^{ème} éd. PUB 2008),
- « Les régulations sociales en devenir » (Chroniques sociales 2008),
- « Emploi et protection sociale : de nouvelles relations ? » (PUB 2009),
- « Libertés individuelles et relations de travail : le permis, le possible et l'interdit » (à paraître PUB 2010),
- « Droit social et travailleurs pauvres » (A paraître Bruylant 2011).

Au cours des dernières années, Philippe Auvergnon a mené, à la demande du Ministère français de l'Emploi et de la Solidarité, une mission d'expertise et d'appui à la réforme de la législation du travail en Roumanie (1998). Il a été chargé par l'Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de rapports sur « la conflictualité et le dialogue social à la Martinique » (2000), sur « les relations et conflits du travail en Guyane » (2003). Médiateur désigné dans le cadre de conflits collectifs du travail, il a co-dirigé en 2003-2004 un programme d'actions intégrées franco-espagnol consacré aux « médiateurs et médiations dans les relations professionnelles ».

En 2003 et 2004, il a été responsable scientifique et rapporteur de synthèse d'un programme de recherche européen MEDA, coordonné par le Mediterranean Institute de Rome, intitulé « Dialogue social et systèmes sociaux dans la zone euro-méditerranéenne ». Conseiller scientifique en 2004-2006 de la session nationale tripartite de l'INTEFP consacrée aux « nouvelles régulations sociales », il est depuis 2006 expert pour le BIT dans le cadre du projet d'élaboration d'un acte uniforme OHADA portant droit du travail pour dix-sept pays africains. Il a travaillé en 2008, à la demande du Gouvernement de Nouvelle-Calédonie, à la réforme du droit néo-calédonien des relations collectives.

De 2000 à 2009, Philippe Auvergnon a organisé et animé un séminaire d'été de droit comparé du travail et de la sécurité sociale réunissant, durant deux semaines, des juristes de droit social, doctorants, universitaires et chercheurs confirmés ainsi que des praticiens d'une trentaine de pays.